VITENE EVO

Fiche d'identité

Nom commercial : **VITENE EVO**

Composition : **PHOSPHONATES DE POTASSIUM (SOUS FORME D'ACIDE PHOSPHOREUX) 510 g/L**

N° AMM : **2220267**

Type d'action : **FONGICIDES**

Formulation : **(SL) CONCENTRE SOLUBLE**

Conditionnement : **10L**

VITENE® EVO est un fongicide vigne de biocontrôle contre le mildiou. Avec sa formule concentrée à base d'acide phosphoreux, il offre une action systémique, protégeant efficacement les cultures. VITENE® EVO à une action systémique le mettant rapidement à l'abri du lessivage, il protège les organes en formation et protège la vigne sur une période de 12 à 14 jours selon la pression mildiou. VITENE® EVO doit être associé à une solution de contact et garantit une solution pérenne contre le mildiou, sans risque de résistance.



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Aubergines - sous serre	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,5 L/HA	3	15 jours	NC

Usage :
Uniquement autorisé sous abri fermé hors sol.Limiter les applications de produits contenant des substances susceptibles d'engendrer la présence de résidus d'acide phosphonique dans les produits récoltés à un total de 7,1 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur "tomate-aubergine".Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement.Pour les usages sous abri fermé : Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile.
Dose :
Applications :
Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

VITENE EVO

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Fraisier - sous abri	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,5 L/HA	3	7 jours	NC
Usage : Uniquement autorisé sous abri fermé hors sol.Limiter les applications de produits contenant des substances susceptibles d'engendrer la présence de résidus d'acide phosphonique dans les produits récoltés à un total de 8,9 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur "fraisier" ;Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement.Pour les usages sous abri fermé : Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile. Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						
Framboisier	Trt Part.Aer.	Champignons (pythiacées)	2,5 L/HA	3	7 jours	5 m
Usage : Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement. Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						
Groseiller	Trt Part.Aer.	Champignons (pythiacées)	2,5 L/HA	3	7 jours	5 m
Usage : Uniquement sur myrtillier, groseillier et groseillier à maquereau.Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement. Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						
Groseillier à maquereau	Trt Part.Aer.	Champignons (pythiacées)	2,5 L/HA	3	7 jours	5 m
Usage : Uniquement sur myrtillier, groseillier et groseillier à maquereau.Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement. Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

VITENE EVO

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Mûrier	Trt Part.Aer.	Champignons (pythiacées)	2,5 L/HA	3	7 jours	5 m
Usage : Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement. Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						
Mûrier des haies	Trt Part.Aer.	Champignons (pythiacées)	2,5 L/HA	3	7 jours	5 m
Usage : Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement. Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						
Myrtillier	Trt Part.Aer.	Champignons (pythiacées)	2,5 L/HA	3	7 jours	5 m
Usage : Uniquement sur myrtillier, groseillier et groseillier à maquereau.Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement. Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						
Olivier	Trt Part.Aer.	Maladies du feuillage	2,5 L/HA	3	15 jours	5 m
Usage : Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						
Oranger	Trt Part.Aer.	Chancre du collet	8,75 L/HA	2	14 jours	5 m
Usage : Limiter les applications de produits contenant des substances susceptibles d'engendrer la présence de résidus d'acide phosphonique dans les produits récoltés à un total de 20 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur "agrumes". Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 30 jours.						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

VITENE EVO

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Pamplemoussier	Trt Part.Aer.	Chancre du collet	8,75 L/HA	2	14 jours	5 m
Usage : Limiter les applications de produits contenant des substances susceptibles d'engendrer la présence de résidus d'acide phosphonique dans les produits récoltés à un total de 20 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur "agrumes". Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 30 jours.						
Piments - sous serre	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,5 L/HA	3	15 jours	NC
Usage : Uniquement autorisé sous abri fermé hors sol.Limiter les applications de produits contenant des substances susceptibles d'engendrer la présence de résidus d'acide phosphonique dans les produits récoltés à un total de 3,8 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur "poivron" Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement.Pour les usages sous abri fermé : Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile. Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						
Poivrons - sous serre	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,5 L/HA	3	15 jours	NC
Usage : Uniquement autorisé sous abri fermé hors sol.Limiter les applications de produits contenant des substances susceptibles d'engendrer la présence de résidus d'acide phosphonique dans les produits récoltés à un total de 3,8 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur "poivron" Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement.Pour les usages sous abri fermé : Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile. Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						
Tomates - sous serre	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,5 L/HA	3	15 jours	NC
Usage : Uniquement autorisé sous abri fermé hors sol.Limiter les applications de produits contenant des substances susceptibles d'engendrer la présence de résidus d'acide phosphonique dans les produits récoltés à un total de 7,1 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur "tomate-aubergine".Afin d'éviter la présence de résidus dans les cultures suivantes ou de remplacement, ne pas implanter de culture moins de 30 jours après traitement.Pour les usages sous abri fermé : Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile. Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

VITENE EVO

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Vigne - raisin de cuve	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,5 L/HA	3	14 jours	5 m
Usage : Limiter les applications de produits contenant des substances susceptibles d'engendrer la présence de résidus d'acide phosphonique dans les produits récoltés à un total de :- 10 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur "vigne" Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.						
Vigne - raisin de table	Trt Part.Aer.	Mildiou	2,5 L/HA	3	14 jours	5 m
Usage : Limiter les applications de produits contenant des substances susceptibles d'engendrer la présence de résidus d'acide phosphonique dans les produits récoltés à un total de :- 10 kg d'équivalent d'acide phosphonique par hectare et par an sur "vigne" Dose : Applications : Intervalle minimum entre les applications : 20 jours.						

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial : **VITENE EVO**

NC

Mention d’avertissement :

Mention de danger : **EUH401 Respectez les instructions d’utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.**

Conseils de prudence : **P261 Éviter de respirer les vapeurs/brouillards de pulvérisation.**
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EUH401 Respectez les instructions d’utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.

VITENE EVO

	SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.] **SPe 2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas rejeter les eaux usées des serres hors sol directement dans les eaux de surface.** **SPe 3 Pour les usages plein champ, pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.** **SPe 8 Pour les usages en plein champ et sous abri ouvert au moment du traitement : Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes.**
DRE	**6h à l'extérieur et 8h en milieu fermé**
Détenteur homologation :	**SIPCAM OXON SPA**
Marque déposée :	**SIPCAM OXON SPA**
Réglementation transport ADR :	**VOIR FDS**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.